



## AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les installations de culture et de fabrication d'AgraFlora Organics sont prêtes pour fournir le marché canadien du cannabis récréatif estimé à 1,5 milliards de dollars canadiens**

**Vancouver, Colombie-Britannique/28 octobre 2019 – AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF)** une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse de commenter les données de vente de cannabis au détail, publiées par Statistique Canada en août 2019 (les « données sur les ventes »). Les données sur les ventes dévoilent les ventes au détail mensuelles du marché récréatif canadien dans chaque province.

Les points de vente canadiens de cannabis récréatifs ont annoncé, pour le mois d'août, des ventes record de 127,4 millions de dollars canadiens, soit une croissance mensuelle de 19 % tant sur la base des ventes totales que des ventes quotidiennes. Une fois extrapolées, les ventes record d'août représentent donc, pour 2019, des ventes annuelles d'environ 1,5 milliards de dollars canadiens.

Dans l'ensemble du Canada, les magasins de vente au détail agréés ont enregistré une croissance mensuelle de 14 % en août et de 18 % en septembre. Au 28 octobre 2019, on estimait à 647 le nombre de points de vente de cannabis autorisés au Canada.

Avec un solide portefeuille d'actifs de cannabis en amont et en aval, AgraFlora est bien équipé pour desservir le marché florissant du cannabis, ainsi que pour l'entrée en vigueur au pays de l'édition 2.0 de la légalisation, y compris la production et la vente de produits à base cannabis comestibles, d'extraits de cannabis et de produits topiques infusés de cannabis.

À ce jour, la société a déployé plus de 115 M\$ de dollars canadiens en dépenses liées aux immobilisations corporelles pour ses actifs de culture, de fabrication et de distribution. Ces dépenses en immobilisations corporelles ont avantageusement positionné AgraFlora en vue de conquérir une part de marché considérable dans le secteur de plus en plus important du marché de cannabis canadien.

Un résumé des dépenses effectuées à ce jour, associées au portefeuille d'actifs en amont et en aval de la société comprend :

- des dépenses en immobilisations corporelles de plus de 30 millions de dollars canadiens pour la phase 1 du réaménagement du complexe de serres Delta, en vue de l'obtention de son permis de culture standard de Santé Canada ;
- des dépenses en immobilisations corporelles de plus de 16 millions de dollars canadiens dans son installation de production de produits comestibles à Winnipeg et sur son campus de cannabis de 76 acres dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick ;

- des dépenses totales d'investissement de plus de 20 millions de dollars canadiens déployées dans la brasserie de la société à Toronto, en Ontario ;
- des dépenses de recherche et développement de 30 millions de dollars américains liées à son bouchon distributeur breveté, de qualité pharmaceutique et hermétiquement scellé ; et,
- 10 millions de dollars canadiens d'actifs en immobilisations relativement à ses 57 marques de commerce distinctes et de grande valeur, à son achalandage associé, ainsi qu'à ses droits de marque et de distribution exclusive liés au Wolfpack RLFC.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora, a déclaré : « Le marché du cannabis canadien se porte bien, avec des chiffres de vente solides mois après mois et avec une croissance constante des points de vente physiques. En raison des réalisations techniques astucieuses, de la planification d'entreprise et de l'exécution opérationnelle, nous avons constitué un portefeuille diversifié d'actifs de cannabis et d'infrastructures en amont ainsi qu'en aval, qui constitueront la pierre angulaire de l'approvisionnement pour la prochaine décennie. »

Nous restons optimistes sur le fait que la réglementation anticipée sur le cannabidiol de Santé Canada classera le CBD en tant que produit de santé naturel, permettant ainsi une distribution à grande échelle à travers le Canada et offrant une valeur ajoutée au niveau de la chaîne de valeur du cannabis d'AgraFlora. Alors que le CDB poursuit sa permutation vers les produits de consommation courante, AgraFlora reste bien équipé pour tirer parti de l'environnement réglementaire en mutation, tout en conquérant une part importante du marché récréatif canadien. »

## **LE COMPLEXE DE SERRES DELTA**

Le complexe Delta est une serre Venlo pressurisée et semi-ouverte à la fine pointe de la technologie, largement considérée comme l'une des exploitations de serre les plus techniquement avancées et les plus respectueuses de l'environnement au monde. Les prévisions de production envisagées par la société sont également corroborées par l'infrastructure de culture la plus performante du secteur, y compris :

- une centrale électrique au gaz naturel entièrement intégrée sur site :
  - fournissant suffisamment de chaleur et d'électricité, tout en réutilisant les émissions de dioxyde de carbone au profit des plantes ;
- un échangeur d'air éco énergétique exclusif ;
- une infrastructure avancée de gestion du contrôle du climat et de l'humidité ;
- un système d'arrosage pour améliorer la récupération complète de l'irrigation et du traitement de l'eau ;
- un réservoir d'eau chaude de 1,5 million de gallons configuré pour stocker l'énergie produite pendant la journée et la redistribuer pendant les heures creuses, augmentant ainsi l'efficacité opérationnelle et réduisant les coûts énergétiques associés ; et,
- un éclairage d'appoint à plusieurs étages complété par la lumière naturelle du soleil favorisant un équilibre optimal de l'éclairage.

La phase 1 du réaménagement de l'installation phare de la société, le complexe de serres Delta, comprend environ 431 000 pieds carrés de surface de culture et de transformation, dont plus de 130 000 pieds carrés d'espace de culture de fleurs de cannabis et devrait produire annuellement environ 15 000 000 000 de grammes de cannabis de qualité supérieure. Avec l'achèvement de la phase 1, la production annuelle de fleurs séchées projetée par la société est d'environ 160 000 kg, incluant la production prévue pour 2020, dans son installation de culture de cannabis artisanal, AAA Heidelberg. De plus, AgraFlora prévoit la récupération, sur une base annuelle, de plus de 1 000 000 de retailles de cannabis de qualité supérieure pour les transformer en produits de cannabis à valeur ajoutée.

De plus, le complexe de serres Delta est doté d'une licence de chanvre industriel à spectre complet qui lui permet d'effectuer les activités de culture, de multiplication, de pépinière et de formulation/fabrication suivantes :

- la propagation, pour les autres détenteurs de LCI, de semis de chanvre de haute qualité ;
  - assurant par le fait même des flux de trésorerie auxiliaires à court terme et constants, tout en solidifiant la position d'AgraFlora en tant que premier joueur dans la culture de boutures pour l'industrie nord-américaine du chanvre ;
  - un modèle éprouvé de propagation prévu pour produire 1 300 000 boutures de chanvre de faible ou haute densité par cycle de 28 à 42 jours ;
- la mise en place d'une pépinière dédiée à la propagation du chanvre au sein de notre infrastructure de serre existante ;
- l'introduction en continu des cultivars de chanvre à teneur élevée en CBD dans le portefeuille d'actifs de fabrication d'aliments, de produits topiques et de produits alimentaires en aval d'AgraFlora.

AgraFlora prévoit qu'une fois pleinement optimisée, ses opérations de chanvre industriel fourniront suffisamment de matières premières pour le portefeuille unique de formulation de produits cannabinoïdes et d'actifs de la société, ce qui permettra à la société de saisir des flux de trésorerie importants dans chaque maillon de la chaîne du cannabis.

Toutes les opérations de culture de chanvre prévues à l'usine de la société à Delta, en Colombie-Britannique, utiliseront les infrastructures de serres existantes qui ne sont pas actuellement réservées à la propagation et/ou aux initiatives commerciales de cannabis. Par conséquent, les activités de culture du chanvre proposées par AgraFlora n'auront pas d'incidence sur la propagation actuelle et les opérations éventuelles de culture du cannabis. La culture du chanvre n'interférera pas avec les activités de culture de cannabis prévues au complexe de serres Delta ni ne réduira la capacité de culture du cannabis de cette installation.

## **L'USINE DE PRODUITS COMESTIBLES DE WINNIPEG**

AgraFlora est en train de construire une usine de fabrication de produits comestibles GMP de 51 500 pieds carrés à Winnipeg, au Manitoba (l'« usine de produits comestibles »), avec une superficie de production de 33 000 pieds carrés, ainsi qu'un laboratoire de qualité pharmaceutique de 8 000 pieds carrés dédiés à la recherche et au développement (« R & D »).

L'usine de produits comestibles sera pleinement opérationnelle d'ici le premier trimestre de 2020 et, une fois optimisée, elle devrait être en mesure de générer un chiffre d'affaires annuel de plus de 750 millions de dollars. Les revenus projetés proviennent d'hypothèses logiques, notamment l'utilisation de la capacité maximale de l'installation et des équipements qui fonctionnent sept jours sur sept, 20 heures par jour, que tous les produits soient vendus à des distributeurs en aval, et selon un prix de vente calculé sur la base des prix de vente au détail actuels aux États-Unis.

L'usine de produits comestibles de Winnipeg sera exploitée par des chocolatiers et des pâtissiers expérimentés et sera dotée d'équipements de fabrication ultramodernes, capables de produire un assortiment de produits contenant une infusion de cannabinoïde et de terpène à usage médical, fonctionnel et récréatif, y compris :

- des collations gastronomiques comprenant du miel infusé au cannabis, du sirop d'érable, des collations à base de purée et de fruits et légumes ;
- des bonbons gélifiés, des bonbons durs, des caramels au beurre, du caramel, des gommes à mâcher ;
- des produits de boulangerie ;

- des infusions aromatisées ;
- des boissons en poudre, et ;
- des produits pour animaux de compagnie infusés de CBD.

La société prévoit que l'usine sera pleinement opérationnelle d'ici le premier trimestre de 2020. Les capacités existantes de vente en aval seront soutenues par l'une des principales forces de vente du Canada, ce qui permettra à AgraFlora de sécuriser immédiatement un espace sur les étalages de tous les principaux points de vente au détail.

### **À propos d'AgraFlora Organics International Inc.**

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « BPF » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : [www.agraflora.com](http://www.agraflora.com).

### **AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Brandon Boddy  
PDG & président  
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

#### **AgraFlora Organics International Inc.**

Tim McNulty  
E : [ir@agraflora.com](mailto:ir@agraflora.com)  
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :

Remy Scalabrin, Maricom Inc.  
E : [rs@maricom.ca](mailto:rs@maricom.ca)  
T : (888) 585-MARI

*Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.*

### ***Mise en garde concernant les informations prospectives***

*À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations*

*ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*